



Bulletin municipal de Rans



Bonnes fêtes de fin d'année

N°2 - Décembre 2020

EDITO COMMUNAL

Enfin cette invraisemblable année 2020 se termine ! Et nous avons tous bien envie de dire : « tant mieux ! » tellement ces 12 mois ont été particuliers et compliqués à vivre sous le signe de la Covid 19. Nous savons combien cette pandémie, avec ses deux confinements, a été difficile à vivre pour nos aînés qui ont connu la solitude plus que nous tous. Ce fut difficile aussi pour les familles avec enfants dont les parents ont dû faire preuve de patience notamment pour les devoirs à la maison. Et difficile bien sûr pour ceux qui ont perdu leur emploi ou subi la baisse de leur pouvoir d'achat. Nous pensons aussi à tous ceux qui ont perdu un proche et qui n'ont pas pu l'accompagner selon nos traditions. Au printemps, notre doyenne, madame Martin, s'en est allée dans sa 100^{ème} année. La commune a souhaité déposer une fleur sur sa sépulture à la Toussaint.

Vous tous qui avez connu ces difficultés, nous souhaitons vous assurer de notre soutien et de notre présence. Nous invitons chacun à positiver aussi sur cette année si particulière en vous remémorant les bons souvenirs, comme ce printemps au ciel bleu azur et aux cerisiers magnifiquement fleuris suivi d'une récolte abondante, la quiétude de notre campagne, la possibilité même restreinte de marcher autour de Rans, la douceur et la beauté de notre automne ...

Bien sûr, nous espérons fortement que la nouvelle année qui arrive sera toute autre et que nous pourrons à nouveau vivre normalement dans notre village. Et surtout nous souhaitons retrouver la possibilité de tisser de vrais liens sociaux, ceux qui font le charme et la force de nos vies à la campagne.

En attendant, pour ce deuxième bulletin municipal, les adjoints et quelques conseillers ont souhaité vous transmettre un petit message sur leurs actions et sur l'activité de la municipalité de Rans.

Vous trouverez également quelques informations diverses sur l'actualité de la commune, notamment au sujet du relais téléphonique et du site Racine, ainsi qu'une rubrique « Annexe » de quelques pages dont une sur notre partenariat avec l'épicerie sociale de Fraisans.

Enfin, les vœux de notre maire à l'occasion des fêtes de fin d'année concluront ce deuxième bulletin municipal.

Bonne lecture.

LES INFOS DES ELUS



Nous avons tous hâte que se termine cette année 2020, afin de sortir de tous ces évènements sanitaires et sociaux dramatiques, de retrouver nos repères et l'optimisme pour 2021.

Notre équipe est au travail pour satisfaire nos concitoyens et améliorer la vie dans notre belle commune de Rans.

Je me fais un devoir de vous présenter mes actions :

- Nous avons sollicité la SOGEDO pour effectuer la mise en place d'un nouveau système de détection d'anomalies sur le pompage de l'eau. En effet, l'ancienne installation transitait par une ligne téléphonique passant en bordure de forêt, ce qui engendrait des risques et de l'entretien.
- Un changement de l'armoire de contrôle du pompage va être effectué à la charge de la SOGEDO.
- Un devis est en cours pour la remise à neuf de l'étanchéité du bac de pompage.
- Nous lançons une étude pour améliorer le débit entre le captage et le pompage, pour une moins grande sollicitation des pompes et un gain d'énergie.



Je vous souhaite, à vous et à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année, mais surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Votre dévoué.

Emmanuel GRAS

Conseiller délégué « eau, assainissement et voirie »



Déjà 2 nouveaux moyens de partager :

PanneauPocket et le site Internet !

Si vous possédez un smartphone, prenez dès à présent quelques minutes pour télécharger l'application **PanneauPocket**, gratuite sur toutes les plateformes : ajoutez notre Commune « Rans » à vos favoris et vous pourrez faire partie des premiers à recevoir les alertes et informations diffusées par la commune.

Cette solution a été retenue car elle est très simple de mise en œuvre et d'utilisation, elle est gratuite pour vous, elle représente un coût minime pour la commune (108€ HT/an) et est sécurisée.

👉 93 personnes sont actuellement connectées à PanneauPocket.

Vous pouvez également retrouver notre PanneauPocket sur notre nouveau site internet à l'adresse www.rans.fr.

En plus de pouvoir accéder aux différents compte-rendus de réunions, découvrir les actualités, trouver les contacts associatifs et de la mairie, le site vous fournit directement des accès aux démarches administratives et diverses informations. N'hésitez pas à l'ajouter à vos favoris et à nous aider à le faire vivre, par exemple en fournissant vos anciennes photos du village, certaines embellissent déjà la rubrique Rans autrefois de notre site.

Voilà 2 moyens de partager dématérialisés, économiques et sûrs, garantis sans virus !



Je vous souhaite de bonnes fêtes et un bon surf sur notre nouveau site !

Amandine THUREL

2^{ème} adjointe



Les travaux de la Rue Basse ont commencé semaine 39, ils se sont bien déroulés. Un problème sur la canalisation d'eaux usées des logements communaux, vers l'église, a été constaté et réparé suite à notre demande de prise en charge par la Communauté de Communes Jura Nord.

La réception du génie civil est prévue semaine 49. Après validation, la procédure des câblages télécoms sera lancée.

La coordination avec Enedis pour les raccordements électriques est prévue en Février 2021.



La réception définitive aura lieu en Mars 2021.

Remplacement éclairage LED

Le remplacement des luminaires de la Rue Haute et de la Rue des Planches s'est déroulé sans problème semaine 39.

Extinction nocturne

Je vous informe que l'éclairage public est interrompu de minuit à 6h.

Amicalement, prenez soin de vous et passez de bonnes fêtes.

Raphaël TEMPESTA

1^{er} adjoint



En tant que Conseiller Délégué à la commission « Bois et Forêt », je vous ferai régulièrement passer des informations sur notre forêt communale par le biais de ce bulletin biannuel.

Cette année, nous avons rénové l'entrée du chemin blanc en face du château d'eau par la pose d'une buse pour évacuer l'excès d'eau de ruissellement. Sans cela l'eau pouvait inonder la parcelle 39 qui sera replantée prochainement de chênes sessiles qui n'aiment pas l'excès d'eau. Un peu plus en amont a été creusée une mare pour la biodiversité.

Une petite partie de la parcelle 36 non régénérée naturellement va être replantée de pins sur une surface d'un demi-hectare.

Nous avons également mené une petite campagne d'exploitation de chablis. Ainsi, 15 arbres déracinés ont été vendus prix coûtant afin de ne pas pourrir en forêt.

Le nombre d'affouagistes continue de baisser à Rans comme dans toutes les autres communes du Jura (10 affouagistes cette année contre 25 dix ans plus tôt). Par contre le nombre de foyers commandant du bois livré augmente un peu. Monsieur TOURNIER Patrice est encore disponible cette année pour proposer ce service.



Les ilots de sénescence en parcelle 9 et 10 sont enfin mis en place ainsi que le panneau d'information. Par contre nous sommes toujours en attente de la subvention de 28 000 euros pour cette mise « sous cloche » d'une durée de 30 ans de ces 2 parcelles. Elle ne saurait tarder, peut-être la commune l'aura-t-elle au pied de son sapin pour Noël.

Pour terminer, nous avons mis en exploitation, pour 2021, les parcelles 11 et 14 ainsi qu'une partie des parcelles 9 (hors îlots) et 15. Les grumes seront vendues en bloc et en bord de route.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, malgré la situation.

Naturellement, Eric CHAUTEEMPS

Conseiller délégué « bois et forêt »



Fin octobre, accompagnée de Jocelyne LOUIS, je suis allée acheter des bulbes de différentes fleurs de printemps ainsi que quelques pensées.

La semaine suivante, par un bel après-midi ensoleillé et dans la bonne humeur, un groupe composé de Jocelyne LOUIS, Ariane BRUGNOT, Fabienne ROUGEOT et Eric CHAUTEMPS m'a rejointe pour repiquer les oignons et les fleurs à l'entrée du village et dans quelques jardinières. Activité terminée le lendemain, en plus petit comité, côté sortie direction Arc et Senans.

En espérant que le futur spectacle soit bien apprécié par tous les habitants.

Un groupe d'élus s'est également réuni en décembre pour faire quelques décorations de Noël en bois avec l'aide de Sébastien GRAPPIN, l'employé communal. Nous remercions Mr Christian CATTET pour le bois fourni.

Sinon, le fleurissement de la commune s'étoffera au fil des années. Pour 2021, la priorité sera le fleurissement des entrées du village et des balconnières à l'arrêt de bus près de la mairie.



À bientôt et bonnes fêtes à toutes et tous.

Brigitte SAVIN

Conseillère municipale



En tant que Conseillère Déléguée à l'Animation Sociale, je vous informe, comme prévu dans notre programme électoral, que le Centre Communal d'Action Sociale sera supprimé au 31 décembre 2020. Nous remercions Fanny Van der Ploeg et Yvan Jacottet pour leur implication durant 6 ans au sein de ce conseil. Il sera remplacé en 2021 par une Commission Communale d'Animation Sociale. Cette commission sera toute aussi active que ne l'a été l'ancien CCAS, avec plus de réactivité et moins de contraintes.

Nos actions mises en place ont bien fonctionné et ont rencontré un certain succès (voir Infos Communales Diverses). Par contre, l'état d'urgence sanitaire nous a contraints à annuler le repas des aînés qui était prévu début décembre.

Pour les années à venir, les aînés du village de 70 ans et plus devront choisir entre le repas de fin d'année ou le colis de Noël. Le financement du repas n'est plus assuré par le Comité des Fêtes mais dorénavant il le sera par la mairie. Le repas sera toujours aussi gourmet et copieux avec une animation de qualité. Le prix du repas sera égal au prix du colis.

Pour les colis de cette année, nous avons fait le choix de l'épicerie d'Orchamps qui propose des produits locaux. C'est l'une de nos valeurs : faire travailler les commerçants du secteur.

Pour finir, la distribution du colis des aînés est maintenue au domicile avec cependant le respect des règles sanitaires et de distanciation. Elle se fera juste avant Noël.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année.

Nadia MARQUEZ

Conseillère déléguée « animation sociale »

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

- TOUR RELAIS TELEPHONIQUE :

Le loyer actuel de la tour relais est de 3 915 € par an indexé à 1%, la tour est louée à la société ATC par la commune. Une proposition de la société Valocim, très attrayante financièrement, n'a pas été retenue car elle nous paraissait douteuse.

Suite à négociations, ATC a revu son offre à la hausse pour un loyer de 4 800 € indexé à 1% et option à loyer tiroir : l'ajout d'un nouvel opérateur apportera 2 000 € supplémentaires et un droit d'entrée de 1000 € l'année d'arrivée. Cela prolongera le bail actuel de 2 ans jusqu'au 01/12/2032. Nous accueillons actuellement les opérateurs Free et Bouygues sur la tour.

La commune souhaite continuer son partenariat avec ATC en toute confiance et vous annonce donc une rentrée financière de 885 € supplémentaire.

- ANCIENS BATIMENTS RACINE :

L'étude de faisabilité, indépendamment de notre volonté, a pris du retard et l'architecte retenu s'en est bien excusé. A l'heure actuelle, nous possédons seulement un chiffrage pour la rénovation du parking (avec l'accessibilité) et des halles de marché (environ 350 000 €). La partie salle de convivialité reste à chiffrer et la réhabilitation du bâtiment appelé « la faïencerie » est encore à l'étude.

Ce gros dossier va engager de grosses dépenses. Il demande donc du temps de réflexion et de concertation. Les barrières métalliques et le site en l'état risquent de rester ainsi encore quelques mois ! Nous sommes sûrs de votre compréhension.

Nous invitons les parents à rappeler à leurs enfants que ce site est strictement interdit au public et potentiellement dangereux.

- DEMOLITION MAISON « GRAS » :

Comme prévu, la maison Gras au n°36 de la Grande Rue a été achetée par la commune. Elle sera détruite afin de créer un parking en bord de route et un verger dans le bas du terrain.

Le permis de démolir a été déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

- À PROPOS DES INDEMNITES DES ELUS :



Les indemnités individuelles des élus de Rans ont augmenté pour 2 raisons en 2020 :

- Une volonté du gouvernement, en accord avec l'Association des Maires de France en 2019.
- Un changement de catégorie de population impliquant un conseil municipal non plus à 11 mais à 15 élus.

À Rans, l'enveloppe indemnitaire globale annuelle est de 38 772 €. Cependant, en ne nommant que 2 adjoints (contre 4 possibles), le maire a réduit cette enveloppe à 28 788 € soit une économie annuelle de 9 984 €.

De plus, les 4 conseillers délégués sont indemnisés avec le reliquat que le maire et les adjoints ont créé en proposant une réduction volontaire (et non plus soumise au vote du conseil municipal) de leurs indemnités propres.

Enfin, comme cela avait été annoncé dans notre programme électoral, aucun élu indemnisé ne profite d'un plan de retraite élu comme la loi le permet. De par cette position, là encore les élus contribuent à de belles économies pour la commune (environ 5000 € par an).

Le maire n'a pas réduit son temps de travail pour occuper ses fonctions, il a négocié avec son employeur 70 heures par an d'absence non réénumérées.

- RENOVATION DE LA VIERGE :

Fabien CHARLES, conseiller délégué « travaux divers » en charge de ce dossier, recherche des photos anciennes de la vierge sise dans la rue du Moulin. Il s'adresse plus particulièrement aux aînés de notre village. En effet, pour rénover le visage, il serait intéressant de se baser sur des photos. Si vous en possédez, merci de contacter la mairie.

- ARTICLES DE JOURNAUX :

La commune recherche une personne abonnée au journal Le Progrès afin d'alimenter une revue de presse en conservant tous les articles sur Rans. Si cela vous intéresse merci de vous faire connaître en mairie.

- DIMINUTION DES DEPENSES DE LA COMMUNE

- Notre contrat téléphonique avec l'opérateur Orange a été négocié à la baisse. Nous réalisons une économie de 33 € par mois pour un service amélioré au niveau du débit internet grâce à une box plus performante, soit une économie annuelle nette de 396 € par an. Par contre, le numéro de la mairie commençant par 09 n'est plus d'actualité.
- Après une rencontre avec notre assureur Groupama, une réduction annuelle de 300 € sur nos bâtiments a été accordée à la commune.

- DON DE LA COMMUNE :

La commune donne des châssis en fer munis de vitres fortifiées. Ils peuvent servir aux jardiniers qui souhaiteraient s'équiper de serres pour faire lever leurs semis de légumes (dimensions d'environ 120 cm sur 100 cm).

Inscription en mairie au plus tard le 31 janvier 2021.

- TRAVAUX À VENIR :

Des devis sont arrivés pour la sécurisation de la Grande Rue ainsi que pour le nettoyage de la mairie (façades et toit).

Suite à l'étude commandée par la Communauté de Communes Jura Nord pour prévenir des inondations, les fossés du chemin du Creux des Porcs (proche de la zone humide) seront curés mécaniquement très prochainement.

- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

En raison du confinement, la population n'a pas pu être conviée au rassemblement du 11 novembre 2020. Le Conseil Municipal ne s'est pas contenté de déposer des fleurs au monument mais a bien célébré cet armistice avec le maire de Montepain. Nous jugeons utile de joindre en annexe le discours de notre ministre pour cette commémoration 2020.



- BILAN DES CARTES AVANTAGES JEUNES ET DU REMBOURSEMENT DES LICENCES :

Cette année 77 cartes ont été offertes aux jeunes du village, nous sommes ravis de ce succès. Cependant nous rencontrons un petit bémol, bon nombre de personnes ont effectivement tardé à venir chercher leur carte. Gageons que nos nouveaux moyens de communication sauront nous prévenir de ce type d'écueil à l'avenir !

Le CCAS a également décidé d'offrir une participation aux jeunes de moins de 20 ans pour toute adhésion à un club sportif ou culturel. La participation était de 25 € par enfant. Nous avons eu 41 inscriptions ce qui représente 1025 € d'aide versée aux familles. Pour une première, c'est un succès !



- VISITES PRIMO ARRIVANTS :

Le 26 septembre 2020 a eu lieu la visite du village et de ses infrastructures. Peu de gens était présents. Peut-être que la date d'un samedi matin n'était pas la mieux adaptée !

Nous remercions les personnes participantes, c'est toujours enrichissant de rencontrer les villageois.

Une visite pourra se refaire un dimanche matin (fin mars) suivant le nombre d'inscrits, elle reste bien sûr ouverte à tous, quelle que soit votre ancienneté dans la commune.

Inscription en mairie au plus tard le 1^{er} mars 2021.



ANNEXES

- **ÉPICERIE SOCIALE DE FRAISANS** :

Au 4 rue de Rans à Fraisans, les bénévoles de l'épicerie sociale apportent **aide alimentaire et écoute** à de nombreuses familles habitant Fraisans mais aussi les communes partenaires telles que Rans.

En lien avec la Banque Alimentaire du Jura, des distributions de produits ont lieu tous les lundis après-midi (produits frais) et deux jeudis par mois (épicerie) aux personnes bénéficiaires.

En cette période troublée, si vous rencontrez des difficultés financières, occasionnelles ou plus permanentes, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec l'assistante sociale du secteur afin de pouvoir bénéficier de ces distributions.

Pour obtenir un rendez-vous auprès de l'assistante sociale lors de ses permanences au 5A place de la Liberté à Fraisans, contactez la Maison Départementale des Solidarités de Dole au 03 84 79 60 80 (accueil) ou au 03 84 79 60 98 (secrétariat).

Chacun d'entre nous peut également contribuer au bon fonctionnement de l'épicerie sociale lors des permanences du samedi matin qui sont ouvertes à tous de 9h à 12h. Sur ces horaires, la partie boutique accueille les dons en vaisselle, petit électroménager, bibelots, livres, jeux et jouets en bon état et vous les propose à des prix vraiment modiques. Les sommes récoltées participent au paiement des charges de l'épicerie sociale et permettent de financer des actions ponctuelles.

Un accès à internet et une imprimante sont également mis à disposition du public pour des démarches administratives.

Enfin, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles !

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter M. Robert BRULPORT au 06 16 09 95 24.

N.B. : Les dons éventuels de vêtements et accessoires sont à déposer à la vestiboutique de la Croix Rouge située 2 place de la Liberté à Fraisans, celle-ci est également ouverte à tous.

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

LA COVID, C'EST PAS UN CADEAU !

CONSEILS POUR DES FÊTES SANS RISQUES

POUR LE GRAND JOUR :

J'invite juste les intimes :

6 adultes max !



Pour le plan de table : j'espace les convives.

Au menu, pas de petits plats qui passent de mains en mains : je dresse des assiettes individuelles, comme un chef !

Guirlandes de masques et gel hydroalcoolique sur la table : je soigne la déco.

Le code vestimentaire ?
Tout le monde en pull de Noël :
cette année, on aère !

Je n'échange pas mon verre.

Je garde mon masque quand
je ne mange pas.



LES CADEAUX !

Je les donne avec des mains propres et je dis merci du fond du cœur mais  de loin !

SE FAIRE TESTER AVANT ?

Une sécurité supplémentaire, qui ne dispense pas des gestes barrières !

RESTER PRÊT À ANNULER :

Si je déclare des symptômes même légers ou si je suis cas contact.



j'agis contre la COVID-19

www.pourquoijefais.fr
#pourquoijefais



- SICTOM :

- ✚ Collecte des ordures ménagères :

La collecte des bacs jaunes qui avait lieu les semaines IMPAIRES en 2020 se déroulera les semaines PAIRES en 2021.

- ✚ Jours fériés et samedis travaillés en 2021 :

Jours fériés 2021	Samedis travaillés 2021
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Samedi 2 janvier 2021
Lundi 5 avril 2021	Samedi 10 avril 2021
Jeudi 13 mai 2021	Samedi 15 mai 2021
Lundi 24 mai 2021	Samedi 29 mai 2021
Mercredi 14 juillet 2021	Samedi 17 juillet 2021
Lundi 1 ^{er} novembre 2021	Samedi 6 novembre 2021
Jeudi 11 novembre 2021	Samedi 13 novembre 2021

- ✚ Horaires déchetterie Dampierre :

➤ HIVER : du 2/01/2021 au 20/03/2021 puis du 11/10/2021 au 31/12/2021

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	FERME	FERME	FERME	9h30-11h45	9h30-11h45
Après-Midi	14h-16h45	14h-16h45	14h-16h45	14h-16h45	14h-16h45

➤ ÉTÉ : du 22/03/2021 au 9/10/2021

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h15-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45	9h-11h45
Après-Midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30

Bien Utile : pensez à découper ces horaires et à les coller sur votre agenda ou calendrier.

- MSAP SAINT-VIT :

La commune de Saint-Vit a le plaisir de vous informer de l'ouverture d'une
MAISON FRANCE SERVICES dans les locaux de la mairie.

Les horaires d'ouverture sont :

Le lundi de 13H30 à 17H30

Le mardi de 13H30 à 17H30

Le mercredi de 8H30 à 12H sur RDV et de 13H30 à 17H30

Le jeudi de 8H30 à 12H sur RDV et de 13H30 à 17H30

Le vendredi de 8H30 à 12H sur RDV

et chaque premier samedi du mois de 8H30 à 12H sur RDV

Fermé du 28 décembre 2020 au 3 janvier 2021

Celle-ci aura pour mission d'assurer un service de proximité facilitant l'accès aux citoyens dans les démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite, ou l'emploi en lien avec les partenaires nationaux : Pôle-emploi, Mutualité Sociale Agricole, L'assurance maladie, La Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Des agents administratifs de la commune seront heureux de vous accueillir, sur rendez-vous, par téléphone au : 03 81 87 40 46, ou par mail : msap@saintvit.fr .

Dans cet espace, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à un poste informatique et d'une tablette numérique pour effectuer vos démarches administratives sur internet.



Maison
de services
au public



santé
famille
retraite
services



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



• LES ENTREPRISES ET COMMERCE DE LA COMMUNE :

- DB MATERIAUX : Matériaux de construction.
4 rue d'Etrepigney.
- FERMAPRO : Fournisseur de fenêtres.
6 rue d'Etrepigney.
- PETIT Gilles : Electricité.
11 rue de la Tuilerie.
- SARL BPELEC : Electricité.
6 rue Basse.
- JACOTTET Didier : Charpentier.
8 rue Basse.
- TOURNIER Patrice : Bûcheron.
55 Grande Rue.
- AU SERVICE DU JARDIN : Paysagiste.
15 Grande Rue.
- FERMETURE ET MENUISERIE DU MOULIN DE LA BRUYERE : Matériaux de construction.
7 Moulin de la Bruyère.
- ETAPE PIZZA : Pizzeria, dépôt de pain.
7 grande Rue.
- KEIGNAERT Véronique : VDI Miss Captain (vente de vêtements pour femmes).
1 rue du martinet.
- EST MERRAIN, PIN Frédéric : Merrandier et bois de chauffage.
Rue du moulin.

VOEUX DU MAIRE



À toutes les Rantières et tous les Rantières.

Comme cela a été noté dans l'édito communal, oui il est temps que cette année 2020 se termine ! J'espère pour chacun d'entre nous que ce virus partira aussi vite qu'il est arrivé et que nous retrouverons rapidement une vie normale faite d'indispensables liens sociaux et de liberté.

Les fêtes de fin d'année qui approchent sont encore entachées de restrictions. Nous devons pour la première fois de notre histoire passer ces moments de retrouvailles familiales en petit comité, en faisant les efforts demandés pour ne pas risquer la propagation du virus de la Covid. Je sais vous faire confiance pour cela, car j'ai observé à Rans des villageois exemplaires pour le respect des confinements, des couvre-feux, pour le respect des règles de distanciation et sanitaires. Je sais, même si cela est difficile, que vous serez encore aptes à faire des efforts pour que la nouvelle année qui arrive commence sous de meilleurs horizons.

Pour les mêmes raisons sanitaires, je ne ferai pas cette année en Janvier de cérémonie de vœux mais je m'engage dès que possible à un temps fort de rencontre.

Cependant, à travers la richesse et l'abondance des informations fournies dans ce bulletin communal, j'espère que vous saurez apprécier un conseil municipal motivé et dévoué à votre service.

Ainsi, je vous souhaite chaleureusement à toutes et à tous, avec l'ensemble du conseil municipal, de bonnes Fêtes de Noël malgré l'état d'urgence sanitaire.

Je vous adresse, toujours avec mes conseillers, pour l'année 2021 tous mes sincères vœux de bonheur et de santé, ainsi que tous mes souhaits de sérénité et de libertés retrouvées.

Bien cordialement, Jean-Louis MORLIER, votre maire.